



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Eure
Arrondissement d'Évreux



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi neuf décembre à dix-neuf heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
02/12/2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 29
Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, Mme Nicole BALMARY, Mme Catherine DELALANDE, Adjoints

M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, Mme Patricia DAUMARIE, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, Mme Lydie BRIOULT, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Monsieur Pierre FRANSCSCHINA, Monsieur Maxence DEMAINE, Mme Lorine BALIKCI, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Yves ETIENNE à Mme Catherine DELALANDE
Mme Sylvie GRAFFIN à M. François OUZILLEAU
M. Denis AIM à M. Youssef SAUKRET
Madame Heïdi DESEAU à Mme Patricia DAUMARIE
M. David HEDOIRE à M. Gabriel SINO
Mme Fanny FLAMANT à Mme Bérénice LIPIEC

Absents :

Secrétaire de séance : Paola VANEGAS

N° 159/2022

Rapporteur : Hervé HERRY

OBJET : Convention de partenariat avec Normandie Aerospace (NAE)

L'aéronautique, le spatial, et la défense et sécurité sont des secteurs à forte valeur ajoutée qui donnent des opportunités de développement aux entreprises et leurs territoires

Au 31 décembre 2021, la filière représente 21500 emplois et 167 membres en Normandie. Des entreprises du territoire de Vernon sont membres de Normandie Aerospace (NAE) comme ARIANE GROUP, COLLINS AEROSPACE, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, SYRNAV.

Dans un objectif commun, Seine Normandie Agglomération, la ville de Vernon et le Campus de l'Espace souhaitent développer avec NAE les activités de la filière de l'aéronautique, du spatial, de la défense et de la sécurité sur le territoire.

Les quatre structures ont décidé de mettre en commun leurs compétences réciproques pour mener des actions communes, procéder à des échanges d'informations et promouvoir la filière NAE à chaque échelon territorial.

Voici les thématiques sur lesquelles les parties s'engagent à travailler :

- Promotion
- Business & International
- Emploi – formation
- Compétitivité
- Recherche technologie innovation



Le point d'orgue de ce partenariat sera la présence de Seine Normandie Agglomération, du Campus de l'Espace et de la ville de Vernon sur le pavillon de NAE lors du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace du Bourget du 19 au 25 juin 2023.

Ce partenariat avec NAE s'élève à un coût de 24 000€ TTC divisé entre les 3 entités locales (SNA, SPL, Ville), soit une participation financière pour la ville de Vernon de 8 000€ TTC pour l'année 2023. Le Campus de l'Espace et Seine Normandie Agglomération participeront à la même hauteur que la ville de Vernon.

La convention de partenariat entre NAE, SNA, le Campus de l'Espace et la Ville de Vernon sera conclue pour une durée d'un an et pourra être reconduite en 2024 selon le bilan et retour d'expérience de ce partenariat sur 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention de partenariat.

Considérant que Vernon sera la ville présidente de la Communauté des Villes Ariane en 2023 ;

Considérant que ce partenariat mettra en valeur la ville de Vernon lors du salon du Bourget du 19 au 25 juin 2023 ;

Considérant que ce partenariat contribuera au développement du Campus de l'Espace.

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le projet de convention entre Normandie Aerospace, Seine Normandie Agglomération, le Campus de l'Espace et la ville de Vernon,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat.

Culture et qualité du service public

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité des votants (Ne prend pas part au vote : M. OUZILLEAU, M. GRENIER, Mme DELALANDE, Mme GINESTIERE, Mme HARDY, M. AUBERT, Mme CHESNAIS, M. FAUQUE;)

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus

Commune de VERNON

Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

Convention de Partenariat

Entre

Seine Normandie Agglomération, dont le siège social est 1 avenue Hubert Curien,
27 200 Vernon

Représentée par son Président, Monsieur Frédéric DUCHÉ

La ville de Vernon, dont le siège social est Place Barette, 27 200 VERNON

Représentée par son Maire, Monsieur François OUZILLEAU

Le Campus de l'Espace dont le siège social est 1 avenue Hubert Curien, 27 200
Vernon

Représentée par xxx, Monsieur/Madame xxx

Et

L'association Normandie AeroEspace (NAE), filière d'excellence, dont le siège est
situé Technopôle du Madrillet, Bâtiment CRIANN, 745 avenue de l'Université 76800
Saint Etienne du Rouvray

Représentée par son Président, M. Philippe Eudeline

Préambule :

L'aéronautique, le spatial, et la défense & sécurité sont des secteurs à forte valeur
ajoutée qui donnent des opportunités de développement aux entreprises et leurs
territoires

Au 31 décembre 2021, la filière représente 21500 emplois et 167 membres en
Normandie.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION :

Dans un objectif commun, Seine Normandie Agglomération, la ville de Vernon et Le Campus de l'Espace souhaitent développer avec NAE les activités de la filière de l'aéronautique, du spatial, de la défense et de la sécurité sur le territoire.

Les quatre structures ont décidé de mettre en commun leurs compétences réciproques pour mener des actions communes, procéder à des échanges d'informations et promouvoir la filière NAE à chaque échelon territorial.

ARTICLE 2 : ACCORDS DES PARTIES

NAE s'engage :

Promotion

- à transmettre à Seine Normandie Agglomération, la Ville de Vernon et au Campus de l'Espace , à destination des personnes désignées par elles :
 - Ses informations sectorielles disponibles à l'échelle nationale et/ou internationale, notamment au travers de synthèse de presse
 - Les communiqués de presse NAE
 - L'information sur les événements ou actions organisés sur leur territoire, en les y invitant quand cela est possible et pertinent.
 - Le plan d'action NAE 2023-2025

Les Parties s'accordent à utiliser leur nom et logo respectifs pour des opérations de promotion ponctuelle. Toutefois tout document devra être validé par les deux Parties avant diffusion.

- Business & International

En sa qualité de filière d'excellence, à faciliter la mission de Seine Normandie Agglomération, la Ville de Vernon et au Campus de l'Espace dans la détection de nouveaux projets d'implantation sur le territoire, en présentant dans ce cas tous les bénéfices que ces prospects pourraient tirer de l'existence et du champ d'action de NAE. Ce soutien s'exercera dans la limite du cadre de sa feuille de route, de ses moyens et obligations, et en veillant aux intérêts des membres NAE.

- à inviter Seine Normandie Agglomération, la Ville de Vernon et au Campus de l'Espace, aux manifestations (du type séminaires business, salons et conventions d'affaires) à caractère non confidentiel qu'elle organise, et auxquelles Seine Normandie Agglomération, la Ville de Vernon et au Campus de l'Espace seront les bienvenus en tant que visiteurs ou participants.
- Seine Normandie Agglomération, la Ville de Vernon et le Campus de l'Espace seront Partenaires de NAE sur son Pavillon lors du Salon du Bourget en juin 2023. A ce titre, ils bénéficieront au sein de l'espace commun NAE d'une table et de 2 chaises, de la possibilité d'installer un kakémono (ou panneau imprimé), de la mise à disposition d'un présentoir à documentation, de l'inscription de base au catalogue du salon hors options, du repas du midi sur le stand NAE pour 1 à 2 personnes et de la présence de leur logos de sur les différents supports de communication associés.

Emploi-Formation

- à valoriser les métiers de la filière aérospatiale, défense & sécurité et proposer une présence de NAE lors d'un évènement sur ce thème sur leur territoire dans l'année décidé conjointement.
- à prendre en charge au salon du Bourget en juin 2023 toute l'organisation des accès sur place, le financement des billets d'entrée des jeunes (dans la limite de ses possibilités) afin de leur faire découvrir les secteurs d'activités de l'aérospatial, de la défense et sécurité et leurs métiers associés..
- à autoriser Seine Normandie Agglomération, la Ville de Vernon et le Campus de l'Espace à communiquer sur les informations publiques déjà diffusées par la filière via son site internet, les réseaux sociaux ou toute opération d'e-mailing.
- à communiquer sur des informations comme les capacité d'accueil de nouvelles écoles et/ou formations sur leur territoire quand cela est pertinent.

Compétitivité

- à échanger avec Seine Normandie Agglomération, la Ville de Vernon et le Campus de l'Espace à des dates à définir sur le projet 4.0

- à proposer , aux entreprises et porteurs de projet de Seine Normandie Agglomération, de la Ville de Vernon et du Campus de l'Espace des sessions de phishing dans le cadre de son plan d'action « Cybersécurité » au même tarif que celui des membres NAE.

Recherche Technologie Innovation

- à échanger en priorité les actions « Hydrogène » sur le campus de l'espace (ateliers, séminaires...)
- à partager sa feuille de route Hydrogène sur demande, dans la limite de ses obligations de confidentialité.

Seine Normandie Agglomération, la Ville de Vernon et le Campus de l'espace s'engagent :

Promotion

- à promouvoir la filière aéronautique, spatial, défense et sécurité et à favoriser la mise en réseau entre NAE et les entreprises.
- à transmettre, via ses outils de communication et ses réseaux sociaux, toute information jugée utile à NAE
- à mettre en avant tous les axes de travail de NAE (Business & Performance, Recherche Technologie & Innovation, Emploi Formation Orientation, Compétitivité et Promotion Filière) chaque fois que possible et pertinent.
- à mettre à la disposition de NAE ponctuellement, sur demande, un espace de travail et/ou salle de séminaire
- à nommer un contact référent unique aux trois structures par grande thématique pour les représenter dans leurs contacts avec NAE afin de faciliter les échanges.

Emploi-Formation

- à soutenir et proposer des actions pouvant faciliter les besoins de recrutement des membres NAE de leur territoire, ou l'orientation des jeunes et personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle vers les formations labellisées NAE, ou vers les métiers de la filière, notamment ceux en tension.

- à organiser la venue d'un ou plusieurs cars de jeunes au salon du Bourget en juin 2023, afin de leur faire découvrir les métiers de ces secteurs d'activités. Si cette venue est possible, Seine Normandie Agglomération, la Ville de Vernon et le Campus de l'Espace prendront à leur charge l'organisation logistique et les coûts financiers (y compris la relation avec les établissements scolaires et la responsabilité vis-à-vis des élèves).

Recherche Technologie Innovation

- à partager la vision et ambition du territoire sur les activités Hydrogène et en particulier sur les actions mises en œuvre sur le campus de l'espace.

Business & International

- à faciliter les éventuelles mises en relation sollicitées par NAE avec des acteurs de leur territoire

ARTICLE 3 : AIDE FINANCIERE

Au titre du présent partenariat Seine Normandie Agglomération, La Ville de Vernon et le Campus de l'Espace s'engagent à verser une aide financière totale de 20 000 euros HT (soit 24 000 € TTC) pour l'année 2023, incluant leur exposition avec NAE au salon du Bourget 2023. Ce partenariat pourra ensuite être renouvelé annuellement à compter de 2024 avec une aide financière de 10 000 HT soit (12 000€ TTC), sans participation à un salon avec NAE.

ARTICLE 4 : DISPOSITIONS DIVERSES

Cette convention prend effet de plein droit à sa signature et à compter du 01/01/2023 et prendra fin le 31 décembre 2023.

Un bilan commun sera fait de la collaboration instaurée dans l'objectif de la poursuivre.

Fait en quadruple exemplaires à..... le.....

Frédéric DUCHÉ

**Président de Seine
Normandie Agglomération**

Pour Seine Normandie Agglo

Frédéric Duché
Le Président

Philippe EUDELINÉ

**Président Normandie AeroEspace
(NAE)**

Pour Normandie AeroEspace (NAE)

Philippe EUDELINÉ
Le Président

François OUZILLEAU

Maire de La Ville de Vernon

Pour La Ville de Vernon

François Ouzilleau
Le Maire

xxx

xxx du Campus de l'Espace

Pour Le Campus de l'Espace

xxx
xxx